

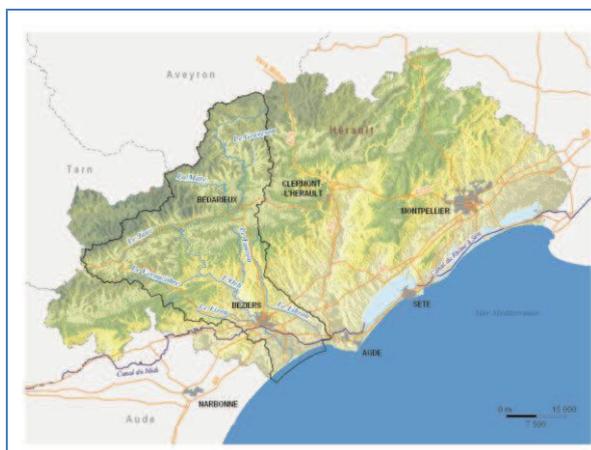


## DEBAT PUBLIC SUR LE PROJET AQUADOMITIA DU 8 SEPTEMBRE AU 29 DECEMBRE 2011

### CONTRIBUTION ECRITE DU SMVOL

#### I. LE SYNDICAT MIXTE DES VALLÉES DE L'ORB ET DU LIBRON

Au titre de ses missions, le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin de l'Orb et du Libron, a pour objet de faciliter, dans les domaines de **la gestion équilibrée et durable de la ressource**, de la prévention des inondations, de la préservation et de la gestion des zones humides, l'action des collectivités territoriales et de leurs groupements situés dans son périmètre d'action, qu'elles soient membres ou non du Syndicat Mixte, ceci dans le but d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique. Pour cela, il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil.



#### II. LA RESSOURCE EN EAU : UN ENJEU MAJEUR DU TERRITOIRE ORB LIBRON

##### L'ORB : UN COURS D'EAU AU REGIME ARTIFICIALISE

L'hydrologie de l'Orb est fortement influencée par la régulation artificielle des débits due à la fois :

- aux lâchers en provenance du barrage de Laouzans (bassin de l'Agout, versant atlantique) ; ce transfert interbassin effectué par EDF alimente l'usine hydroélectrique de Montahut située sur le Jaur ;
- au barrage des Monts d'Orb, construit en 1965 sur le haut bassin de l'Orb pour satisfaire l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable sur les secteurs équipés par BRL, notamment grâce au pompage de Réals dans la moyenne vallée.

Le barrage des Monts d'Orb permet le stockage d'un volume de 33 Mm<sup>3</sup> ; de juin à septembre, il relâche en moyenne 15 Mm<sup>3</sup>, soit un débit complémentaire de l'ordre de 1,5 m<sup>3</sup>/s. Les contraintes de gestion du barrage sont de maintenir un débit réservé de 150 l/s à l'aval du barrage et de 2 m<sup>3</sup>/s à l'aval du pompage de Réals ;

L'équipement Laouzans – Montahut représente un enjeu énergétique conséquent sur le plan national, grâce aux 623 m de dénivelé entre la retenue et l'usine et à la souplesse d'utilisation des installations, qui permettent d'ajuster la production à la demande nationale.

Le transfert en provenance du bassin atlantique n'est pas négligeable sur le bilan hydrologique de l'Orb : l'apport annuel moyen représente 17% des apports totaux.

## LA NAPPE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ORB EST LA 3EME RESSOURCE SOUTERRAINE UTILISEE POUR L'AEP DANS LE DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Le territoire comporte trois grands types d'aquifères.

⇒ **Les formations karstiques de la haute vallée de l'Orb**, des Monts de Faugères, et du secteur de St Pons – Pardailhan donnent quelques sources importantes exploitées pour l'AEP ;

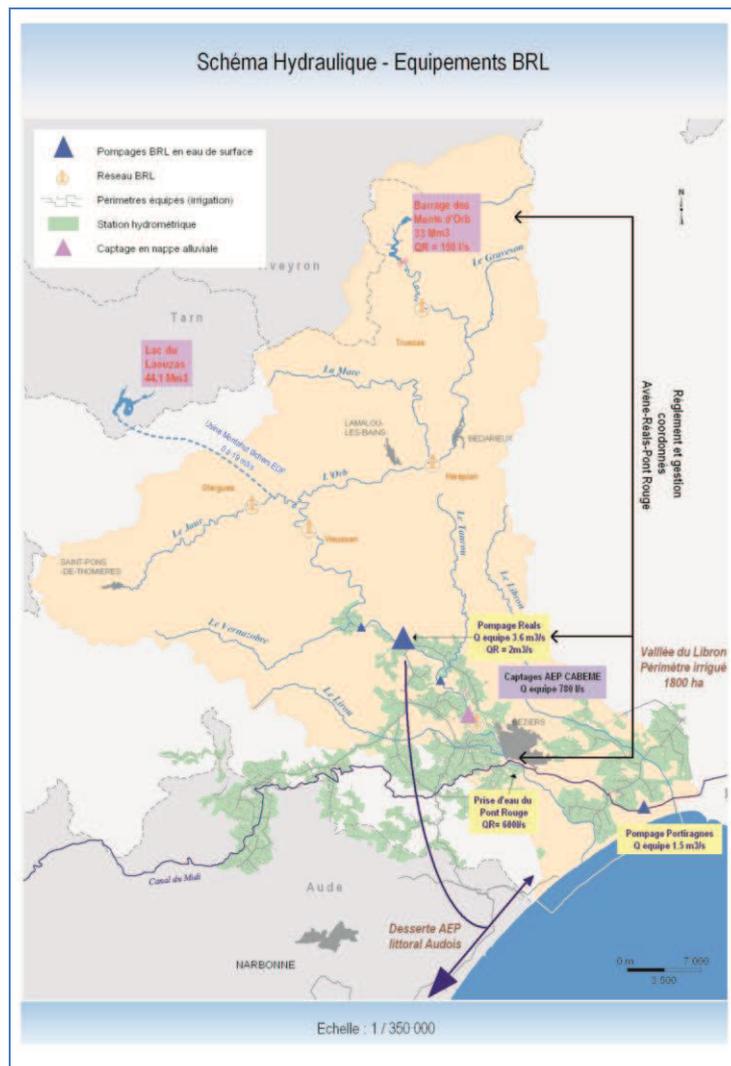
⇒ **Les alluvions exploitables de l'Orb** sont développés sur 2 secteurs : sur le haut bassin entre Hérépian et le Poujol-sur-Orb et surtout sur la moyenne vallée entre Réals et Béziers.

⇒ **La nappe des sables astiens**, aquifère captif profond, s'étend sur la frange littorale depuis la vallée de l'Aude jusqu'à l'étang de Thau. C'est une ressource d'excellente qualité et fragile, du fait d'un temps de renouvellement très lent. Elle se trouve depuis longtemps en situation de surexploitation.

## LES EQUIPEMENTS DE LA COMPAGNIE DU BAS RHONE LANGUEDOC POUR LA DESSERTE EN EAU POTABLE ET L'IRRIGATION

Le barrage des Monts d'Orb a permis le développement de réseaux de distribution d'eau à partir de l'Orb, exploités par BRL : la station de pompage de Réals, implantée dans les gorges de l'Orb, dessert en eau potable des collectivités en amont de Béziers et une douzaine de communes du littoral audois, et permet également l'approvisionnement de périmètres irrigués en rive droite de l'Orb (jusqu'à l'est audois) et sur le bassin du Libron.

La gestion de la prise d'eau de Réals est couplée avec celle du prélèvement au droit du barrage de Pont Rouge, à Béziers, permettant la réalimentation du Canal du Midi, qui transite les eaux vers la station de pompage de BRL à Portiragnes (usage irrigation). Pour compenser le prélèvement à Portiragnes, BRL effectue des restitutions dans le Canal du Midi, notamment à partir de l'Aude (lac de Jouarres et Cesse).

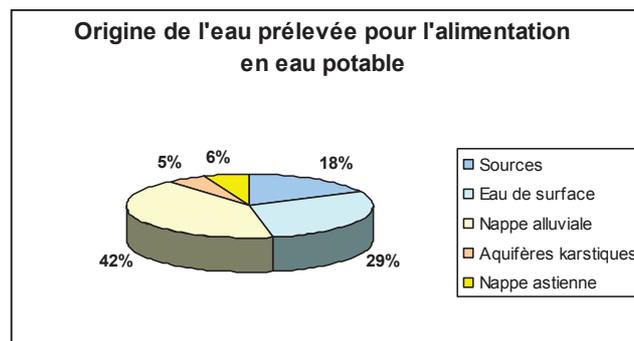


## LA RESSOURCE ORB FOURNIT 20 Mm<sup>3</sup>/AN POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET 15 A 17 Mm<sup>3</sup>/AN POUR L'IRRIGATION

Outre la prise d'eau de Réals, qui prélève environ 8 Mm<sup>3</sup>/an pour l'AEP, d'autres captages AEP sollicitent la ressource Orb.

L'Orb et sa nappe couvrent 70% du volume total prélevé pour l'AEP dans le bassin de l'Orb. Près de 20% de ce volume sont exportés en dehors du bassin versant, dans un périmètre qui va jusqu'à la limite des départements de l'Aude et des Pyrénées orientales. La ressource Orb alimente ainsi une population de 350 000 personnes en période estivale.

Les aquifères karstiques du bassin sont utilisés à hauteur de 5% de la demande, et la nappe astienne à hauteur de 6%.



L'irrigation des périmètres équipés de la concession BRL mobilise entre 13 et 17 Mm<sup>3</sup>/an de la ressource Orb, en fonction des conditions météorologiques. Les superficies équipées concernent au total 15 000 ha :

- 13 000 ha en rive droite de l'Orb, où les périmètres s'étendent jusqu'à l'est audois,
- 1800 ha en rive gauche, dans la vallée du Libron (système de Portiragnes).

### III. UNE PRESSION SUPPLÉMENTAIRE SUR LA RESSOURCE ORB PRÉOCCUPANTE

#### UNE AUGMENTATION NETTE DES PRELEVEMENTS DANS LES ANNEES 90 ET DES BESOINS ENCORE CROISSANTS DANS L'AVENIR

Les approches prospectives disponibles conduisent à estimer **entre + 60 et + 78% l'augmentation des besoins de pointe pour l'AEP à l'horizon 2020 – 2025** ; l'essentiel de la sollicitation complémentaire sera reporté sur l'Orb et surtout la nappe alluviale, sur le secteur déjà le plus sollicité, c'est-à-dire entre Réals et Béziers.

Concernant l'évolution prévisible des besoins pour l'irrigation, et contrairement aux scénarios « à la baisse » généralement établis jusqu'au début des années 2000, il est désormais envisageable que les contraintes de sécurisation des activités agricoles face aux périodes de sécheresse et aussi le développement de l'irrigation des vignes conduisent à des scénarios de maintien, voire de légère augmentation des besoins.

Dans l'hypothèse d'un maintien des volumes nécessaires à l'irrigation, un débit supplémentaire en pointe de l'ordre de 40 000 à 80 000 m<sup>3</sup>/jour devrait être mobilisé d'ici 2025, soit entre + 14 et + 28% du débit de pointe prélevé actuellement pour l'ensemble des usages dépendant du bassin de l'Orb. Ces estimations demandent à être affinées.

#### UN RISQUE : NE PAS ATTEINDRE LE BON ETAT ECOLOGIQUE

Les enjeux liés à la gestion quantitative des ressources en eau sur le territoire Orb – Libron sont prioritaires. **La pression supplémentaire sur la ressource Orb induit un risque de non satisfaction des besoins écologiques.**

#### IV. AQUADOMITIA : UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR MAIS DE SÉRIEUX DOUTES SUR LES DÉLAIS DE RÉALISATION

##### AQUADOMITIA : UNE RESSOURCE EN EAU QUI SOULAGERA L'ORB

Les débits en eau brute en provenance du Rhône permettront de soulager les prélèvements sur la ressource Orb. Cette ressource complémentaire participera ainsi, outre une sécurisation de la ressource, à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau tout en participant à la satisfaction des usages actuels et futurs.

##### AQUADOMITIA : DE SÉRIEUX DOUTES SUR LES DÉLAIS DE RÉALISATION !!!

Les délais de réalisation des maillons Val d'Hérault et Biterrois ne sont pas précisés. Ils ne sont envisagés qu'à un horizon lointain. Pour ce qui concerne le maillon biterrois, aucun délai n'est avancé si ce n'est que cet équipement ne sera réalisé qu'au regard des marges de manœuvre existantes sur les ressources locales. Les réflexions sur la disponibilité de la ressource dans le barrage des Monts d'Orb, portées par BRL, concluent en effet que, à l'horizon 2030 :

- **L'ensemble des besoins à cet horizon peut être assuré à partir de la ressource Orb,**
- A ce même horizon, il resterait 13 Millions de m<sup>3</sup> dans le barrage des Monts d'Orb au 30 septembre 39 années sur 40 si le débit réservé en aval de Réals était maintenu à 2 m<sup>3</sup>/s et 6 Millions de m<sup>3</sup> si le débit réservé était porté à 2.5 m<sup>3</sup>/s ;

**Il apparaît ainsi clairement que la réalisation du maillon biterrois ne pourra être rationnellement mise en œuvre qu'à un horizon lointain.**

##### ET PENDANT CE TEMPS.....UNE PRESSION EXCLUSIVEMENT TRANSFERÉE SUR L'ORB

Ainsi, en attendant la réalisation du maillon biterrois, la pression supplémentaire sera exercée exclusivement sur l'Orb. La réalisation en première urgence du maillon Littoral audois confirme cette crainte.

#### V. POUR LA CLARTÉ DU DÉBAT PUBLIC: L'ARTICULATION ORB RHÔNE À EXPLICITER

##### UN MESSAGE POTENTIELLEMENT BROUILLÉ

L'articulation Orb – Rhône doit être explicitée, en termes de délai. Dans la négative, le grand public et les usagers du bassin versant Orb Libron pourraient croire que, à brève échéance, les sollicitations supplémentaires du littoral Audois seraient assurées par l'eau du Rhône alors que, dans les faits, c'est la ressource Orb qui serait sollicitée.